



PROVINCE DE QUÉBEC
CIRCONSCRIPTION DE BROME-MISSISQUOI
VILLE DE BROMONT

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2004

ORDRE DU JOUR

1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2004
2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES 10 ET 13 MAI 2004
3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MAI 2004
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MAI 2004
- 3.3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUES LES 12 ET 26 MAI 2004
- 3.4 DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES AU 31 MAI 2004
4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 CHAMBRE DE COMMERCE GRANBY-BROMONT :

COTISATION ANNUELLE DU 4 JUIN 2004 AU 5 JUIN 2005

4.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LES MOIS DE JUILLET, AOÛT, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2004

4.3 NOMINATION DE MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL BRUNELLE POUR REPRÉSENTER LA VILLE DE BROMONT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE NATIONAL DE CYCLISME

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE DOLLARS (448 000 \$) AFIN DE :

A) AMÉNAGER UN TUNNEL SOUS LA BRETELLE SUD DE LA SORTIE 78 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS-DE-L'EST DANS LE CADRE DU PROLONGEMENT DE LA ROUTE VERTE (248 000 \$)

B) AMÉNAGER DES INFRASTRUCTURES RELATIVES AU PROJET DOMICILIAIRE DU CARRÉ DES PINS (200 000 \$)

5.2 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 890-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE QUATRE CENT QUARANTE-HUIT MILLE DOLLARS (448 000 \$) AFIN DE :

A) AMÉNAGER UN TUNNEL SOUS LA BRETELLE SUD DE LA SORTIE 78 DE L'AUTOROUTE DES CANTONS-DE-L'EST DANS LE CADRE DU PROLONGEMENT DE LA ROUTE VERTE (248 000 \$)

B) AMÉNAGER DES INFRASTRUCTURES RELATIVES AU PROJET DOMICILIAIRE DU CARRÉ DES PINS (200 000 \$) »

6. RÈGLEMENTS

6.1 DÉPÔT DU REGISTRE POUR RÉFÉRENDUM RELATIF AU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-01-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003 TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE CRÉER LES ZONES R02-237 ET A02-238 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE R02-226, D'AJOUTER LES GRILLES DES SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES R02-237 ET A02-238 ET DE REMPLACER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVE À LA ZONE R02-226 »

6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-02-2004 INTITULÉ ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT

NUMÉRO 876-02-2004 « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À MODIFIER LES GRILLES DE SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ZONES C01-113, H01-165, H03-301, H03-303, C04-422, H04-424, H04-433, H04-459 ET C04-469 DE MÊME QUE CERTAINES DISPOSITIONS DUDIT RÈGLEMENT »

7. AFFAIRES COURANTES

7.1 TRÉSORERIE

7.1.1 EMPRUNT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 885-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT D'EMPRUNT D'UNE SOMME DE TROIS MILLIONS CENT QUARANTE MILLE DOLLARS (3 140 000 \$) RELATIVEMENT À LA RÉALISATION DES PLANS ET DEVIS ET À LA RÉALISATION DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, SECTEUR DES RUES CHAMPLAIN, DE LÉVIS ET DES PENTES, DE NICOLET ET DE CHARLEVOIX ET LA RÉALISATION DE LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX »

7.1.2 ACHAT FINANCÉ À MÊME LE BUDGET, EXERCICE FINANCIER 2004

7.1.3 ACHATS D'IMMOBILISATIONS FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT, EXERCICE FINANCIER 2004

7.1.4 AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES AU 31 MAI 2004

7.1.5 EMPRUNT TEMPORAIRE RELATIF AU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 882-2004 INTITULÉ « RÈGLEMENT AUTORISANT LE PAIEMENT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DANS LE CADRE DU PROJET D'ENTENTE RELATIVE AU CARREFOUR CHAMPÊTRE ET PRÉVOYANT UN EMPRUNT D'UNE SOMME DE SIX CENT DOUZE MILLE CINQ CENTS DOLLARS (612 500 \$) »

7.2 TRAVAUX PUBLICS

7.2.1 SERVITUDE DE PASSAGE ENTRE M.C.P COMMUNICATIONS INC, FIDUCIE BROMONT SUR LE LAC ET VILLE DE BROMONT

7.2.2 MODIFICATION DU CONTRAT DE FAUCHAGE DES PELOUSES, PARCS, ÎLOTS DE VERDURES, ET ESPACES VERTS AUTOUR DES ÉDIFICES PUBLICS ESPACES VERTS

- 7.2.3 ADJUDICATION DU CONTRAT DE FOURNITURE D'UNE NIVELEUSE CONDITIONNELLEMENT À L'APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES
- 7.2.3 ACQUISITION D'UN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUPERFICIAIRE ET DE SERVITUDE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET 9047-9833 QUÉBEC INC POUR LES INFRASTRUCTURES DU PROJET « LE CERCLE DES CANTONS »
- 7.2.4 ACQUISITION D'UN DROIT DE PROPRIÉTÉ SUPERFICIAIRE ET DE SERVITUDES À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET 9047-9833 QUÉBEC INC. POUR LE PARC LINÉAIRE CEINTURANT LE PROJET LE CERCLE DES CANTONS
- 7.2.5 ÉCHANGE DE TERRAINS ET ACQUISITION DE SERVITUDES À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET 9047-9833 QUÉBEC INC, PROJET LE CERCLE DES CANTONS
- 7.2.6 RENOUVELLEMENT DES PASSAGES POUR LA PROCHAINE SAISON POUR LE CLUB 3 & 4 ROUES DE L'ESTRIE INC.

7.3 URBANISME

- 7.3.1 DEMANDE D'ALIÉNATION, DE LOTISSEMENT ET D'UTILISATION À UNE FIN AUTRE QUE L'AGRICULTURE DU LOT 795 DU CADASTRE DE FARNHAM (RUE HUOT)
- 7.3.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À L'EMPIÈTEMENT DANS LA MARGE LATÉRALE DE LA BOÎTE ÉLECTRIQUE DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ AU 104 RUE DE LAVIOLETTE
- 7.3.3 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À UNE MARGE DE REcul AVANT DU BÂTIMENT PRINCIPAL SITUÉ SUR LA RUE DES MOULINS
- 7.3.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À UN LOTISSEMENT AVEC UNE PROFONDEUR INFÉRIEURE À LA PROFONDEUR PERMISE POUR LES PARTIES DE LOTS 513 ET 513-24 DU CADASTRE DE FARNHAM, RUE DES ÉPINETTES
- 7.3.5 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE RELATIVE À LA RÉDUCTION DU FRONTAGE REQUIS POUR UNE PARTIE DU LOT 301 DU CADASTRE DU CANTON DE BROME, RUE DE PONTIAC

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 VENTE DE GARAGE DE LA PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER

7.5.2 STATUT DE RÉSIDENTS AUX EMPLOYÉS MUNICIPAUX AFIN D'ACCÉDER AU SERVICE DE LOISIRS DE LA VILLE

7.5.3 ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

7.5.4 ADJUDICATION DES CONTRATS RELATIFS À L'ÉCLAIRAGE DE L'ARÉNA

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

7.7.1 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE DE LA VILLE DE BROMONT

7.7.2 ADJUDICATION DU CONTRAT D'ASSURANCES GÉNÉRALES IARD

7.7.3 VENTE D'UNE PARTIE DU LOT 96, CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE BROME À MADAME CLAIRE ST-JEAN (CHEMIN DE GRANBY)

7.7.4 OFFRE D'ACHAT DES LOTS 227-4 ET 231, INTERSECTION DU CHEMIN DE GASPÉ ET DE LA RUE DE CHÂTEAUGUAY

7.7.5 NOM DONNÉ À DEUX RUES DU PROJET « LE CARREFOUR CHAMPÊTRE »

8. DIVERS

8.1 COLLÈGE MONT-SACRÉ-COEUR : LEVÉE DE FONDS POUR LEUCAN MONTÉRÉGIE

8.2 OFFRE D'ACHAT DU LOT A, RUE DU PACIFIQUE OUEST

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

9.1 EMBAUCHE DE SAUVETEURS POUR LA PLAGE MUNICIPALE, ÉTÉ 2004

9.2 EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE POUR L'ÉTÉ AU SERVICE DU GREFFE

- 9.3 PROLONGEMENT DE L'EMBAUCHE D'UN SURNUMÉRAIRE AU GARAGE MUNICIPAL
- 9.4 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE JUNIOR, À TEMPS PARTIEL AU SERVICE DE POLICE
- 9.5 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE POUR UN REMPLACEMENT DE CONGÉ DE MATERNITÉ AU SERVICE DE LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
- 9.6 EMBAUCHE D'ARBITRES DE SOCCER, ÉTÉ 2004
- 9.7 CRÉATION DU POSTE DE COORDONNATEUR, SERVICE D'ACCUEIL, CAMPS DE JOURS, ÉTÉ 2004
- 9.8 EMBAUCHE D'ANIMATEURS DE CAMPS DE JOUR, ÉTÉ 2004
- 9.9 EMBAUCHE DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS
- 10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 10.1 DÉPÔT DES AVIS DE DEMANDE AUPRÈS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX RELATIFS À DES PERMIS FAITE PAR LE CHÂTEAU BROMONT INC.
- 10.2 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-YAMASKA TENUE LE 13 MAI 2004
- 11. VARIA**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

LE GREFFIER

PIERRE SIMONEAU, O.M.A.